



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 mai 2024

A la maison des Associations place Garibaldi à NICE -Salle Luerna.

Etaient présents :

Chantal Martucci, Michelle Mosnier, Jean-Marie Lasoret, Dominique Save-Guyot, Gabrièle Rau, Jean Moreau, Jean-Marc Gustave, Claude Francart, Patrick Funel, et Gérald Clement.

Etaient excusés :

Michelle Messin, Alberto Bendelac, Marie-Thérèse REBAT.

1. - Adoption du PV du CA du 12 mars 2024 à MOUANS-SARTOUX

Le procès-verbal du CA du 12 mars 2024 est adopté à l'unanimité.

2. - Election du bureau de l'UD jusqu'à la prochaine assemblée de 2025

Gabrièle RAU reste au CA mais quitte le bureau de l'UD 06. Elle reste sur la délégation de NICE. Jean DOUSSY sort du Bureau et du CA, pour raisons personnelles.

Le Président propose la composition suivante du Bureau :

- Président : Jean MOREAU
- Vice-présidente : Michèle MOSNIER ;
- Secrétaire général : Jean-Marc GUSTAVE ;
- Secrétaire général adjoint : Jean-Marie LASORET ;
- Trésorier : Claude FRANCCART ;
- Trésorier adjoint : Chantal MARTUCCI.

Le bureau ainsi composé est élu à l'unanimité.

La composition du nouveau bureau sera transmise à la Préfecture des Alpes-Maritimes ainsi qu'une copie à la Fédération.

Jean-Marie LASORET, qui prendra en charge la gestion des fichiers informatiques, contactera Jean DOUSSY afin d'assurer une passation de consignes, notamment pour la liste des "Amis" pour la revue "Le Délégué".

3.- Point sur la situation de l'UD : Bilan de l'AG du 04 avril à GRASSE : tour de table.

Au niveau de l'effectif des DDEN de l'UD06, la situation n'est pas très bonne mais elle n'est pas catastrophique (63 adhérents au total) – dans l'attente du renouvellement quadriennal.

Jean MOREAU rappelle que, concernant la régularisation des comptes de certaines AL qui a été présentée à l'AG, les AL existent toujours, seuls les comptes ont été fermés et leur montant "rapatrié" au niveau de l'UD.

Le bilan de l'AG est apprécié comme globalement positif. La participation a été correcte et

pratiquement équivalente à celle de l'an dernier. Il est noté que Madame KLEIN, Adjointe à l'IA-DASEN, s'est particulièrement impliquée lors de cette AG et s'est engagée à faire participer les DDEN volontaires (disponibles) aux évaluations des écoles, en équipe avec les IEN.

La liste ci-après, de 7 (sept) DDEN, a été transmise à l'IA. Une formation est prévue au mois de juin.

1. HIEBLOT Armelle ;
2. LASORET Jean-Marie ;
3. LAVAUX Christian ;
4. MARTUCCI Chantal ;
5. RAU Gabrièle ;
6. REBAT Marie-Thérèse ;
7. SAVE-GUYOT Dominique.

Pour l'organisation de la prochaine AG de l'UD 06, le bureau établira une liste des besoins en matériel et équipements divers pour permettre à la délégation organisatrice, une préparation optimale ainsi qu'un plan de table eu égard à la présence de personnes officielles.

Le prochain CA est prévu pour le mois d'Octobre, Jean-Marie LASORET se rapprochera du Lycée Auguste ESCOFFIER à Cagnes-Sur-Mer afin de demander la possibilité de nous accueillir.

4.- Point sur les cotisations :

Les cotisations ont été transmises à la fédération (63 adhérents). Pour MENTON, 4 DDEN ont payé, il en manque 2. POUR CARROS, un chèque de 136 € a été transmis mais le nom des quatre DDEN concernés devra être transmis au trésorier.

5.- Concours Samuel Paty. Se construire citoyen : compte-rendu de la remise des prix nationaux du 22/05 à Champs-sur-Marne.

La remise des prix nationaux aux deux écoles du département qui ont été retenues dans le cadre du concours "Concours Samuel Paty : Se construire Citoyen" par la Fédération des DDEN, a eu lieu le 22 mai 2024 au Siège de la CASDEN à CHAMPS SUR MARNE, en région parisienne.

La délégation était composée de 3 parents d'élèves, 3 enfants, le directeur de l'école de Grasse et de Gabrièle RAU, DDEN. Celle-ci en fait un récit très intéressant, notamment par la présence des enfants qui ont présenté leurs projets à la tribune et plus particulièrement la petite fille qui représentait l'école de Saint-Antoine à GRASSE. La cérémonie était très réussie.

Deux récompenses ont été attribuées : une très belle statuette de Marianne ainsi qu'une exposition sur la laïcité (qui sera elle, envoyée par la poste, le carton étant trop volumineux pour être transporté en avion). A cette occasion, il est proposé d'organiser une remise officielle en invitant l' élu (Maire ou représentant), et si possible la presse locale.

6- 108ème Congrès National 2024 des DDEN à Montpellier : 31 mai -2juin : participation en visio : vote par correspondance.

Jean MOREAU fait état d'un courrier reçu de la Fédération, précisant la possibilité de participer en visioconférence afin de participer aux travaux dans les créneaux suivants : Vendredi 31 mai de 17h00 à 20h30, Samedi 1er juin de 15h00 à 19h00, Dimanche 2 juin de 09h00 à 12h00.

Le premier créneau sera assuré par Gabrièle RAU, le deuxième par Jean-Marc GUSTAVE, le troisième, par Dominique SAVE, éventuellement suppléée par Chantal MARTUCCI.

Les votes s'effectuant par correspondance, le Président demande au CA de se prononcer sur les intentions, sachant que le rapport d'activités figure dans la revue "Le Délégué n° 279" et que le rapport

des vérificateurs aux comptes, dont un exemplaire figure en annexe, est lu en séance.

Le CA propose de donner son accord au rapport d'activités, au rapport financier et de donner le quitus à la trésorière nationale pour le résultat de l'exercice 2023.

7 – Questions diverses :

- Chantal MARTUCCI expose la banderole pour les forums. Elle satisfait l'ensemble du CA. Une réimpression du dépliant de présentation de nos activités élaboré par Claude FRANCCART est également approuvée, et Chantal MARTUCCI suivra sa réalisation.
- Claude FRANCCART propose de mettre 1500€ sur le carnet d'épargne de l'UD. Demande agréée par le CA.
- Jean-Marc GUSTAVE représentera l'UD au congrès de l'APAJ qui se tiendra à Mandelieu le 14 juin 2024.
- **Dates à retenir** pour les assemblées trimestrielles des Délégations :
CANNES : 24 juin 2024
CARROS : 26 juin 2024 ;
GRASSE-VDS : 6 juillet 2024 ;
NICE : 19 juin 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

* *
*

Jean MOREAU Président
UD DDEN 06
Tél : 06.80.90.11.82
Email : jmoreaunice@numericable.fr

Jean-Marc GUSTAVE Secrétaire général
UD DDEN 06
Tél : 06.08.26.57.88
Email : jean-Marc.gustave@wanadoo.fr

Site web : www.dden.fr



FÉDÉRATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES Exercice 2023

La Commission nationale de vérification des comptes, composée de :
Alexandre BARTEGY, Bernard NICOLAS, Christian TANGUY, vérificateurs,
s'est réunie le mercredi 10 avril 2024 à 10 heures au siège de la Fédération des DDEN, 124 rue La Fayette
Paris 75010 en présence :

- La trésorière fédérale : Françoise RISS
- La trésorière adjointe : Nicole TAVARÈS
- De l'expert comptable : Jean-Paul MAGNIN

Le Président Eddy Khaldi a ouvert la réunion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons un rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Nous avons vérifié les comptes et contrôlé toutes les pièces. Toutes les demandes d'explications ont été satisfaites.

Le résultat de l'année 2023 présente un excédent de 23 394,81 €. Nous notons un résultat positif significatif en raison de la reprise de provision pour dépréciation financières des SICAV pour environ 13 000 €.

La caisse vérifiée ce jour fait apparaître un solde de 285,59 €. On note toujours des cotisations des années précédentes ! Il est rappelé que la cotisation doit être payée en année civile et non en année scolaire et qu'il appartient à chaque trésorerie départementale de faire des relances.

Il convient de rappeler que la cotisation fédérale n'a pas évolué depuis 2018 (20 €). Nous constatons l'absence de subvention de l'Éducation nationale depuis 2021.

Les biens immobiliers sont totalement amortis. On note une augmentation de 50% de la taxe foncière. Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'association à la fin de l'exercice.

Nous saluons le travail très pointu de la trésorière.

Les vérificateurs aux comptes proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus à la trésorière.

Alexandre BARTEGY

Bernard NICOLAS

Christian TANGUY